



ISSN 1768-2649
ISSN en ligne 2261-2769

Le vouloir-dire en tant que geste verbal et cognitif

Samir Bajrić

Université de Bourgogne, France

samir.bajric@u-bourgogne.fr

<https://orcid.org/0000-0002-3085-3528>

Isabelle Monin

Université de Bourgogne, France

isabelle.monin@u-bourgogne.fr

<https://orcid.org/0009-0009-3415-2575>

Reçu le 10-06-2023 / Évalué le 04-07-2023 / Accepté le 30-09-2023

Résumé

Le présent article a pour objectif de créer des liens conceptuels entre les études des gestes (diverses disciplines en sciences humaines dont la linguistique) et la néoténie linguistique. L'accent est mis sur le continuum geste mental (cognitif) - geste verbal. Ce dernier se rapproche d'un double concept en néoténie linguistique : le vouloir-dire, pour le geste cognitif (le dire et le non-dire en langue), le comportement linguistique, pour le geste verbal (le dire et le non-dire en discours). Cette perspective théorique est rendue possible, entre autres, grâce à une terminologie néoténique novatrice : langue *in posse*, langue *in fieri*, langue *in esse*, locuteur non confirmé, locuteur confirmé.

Mots-clés : vouloir-dire, geste cognitif, geste verbal, geste émis, geste absent

Pre-telling as a verbal and cognitive gesture

Abstract

This paper aims to create conceptual links between gesture studies (various disciplines in the humanities including linguistics) and linguistic neoteny. The focus is on the mental (cognitive) gesture - verbal gesture continuum. The latter finds an echo with a double concept in linguistic neoteny: the pre-telling, for the cognitive gesture (telling and not-telling in language), the linguistic behaviour, for the verbal gesture (telling and not-telling in discourse). This theoretical perspective is achieved, among other things, through an innovative neotenic terminology: language *in posse*, language *in fieri*, language *in esse*, unsettled speaker, settled speaker.

Keywords: pre-telling, cognitive gesture, verbal gesture, transmitted gesture, lacking gesture

Introduction¹

L'intérêt épistémologique de cette contribution ne réside que dans sa tentative, humble ou audacieuse, d'offrir au continuum *geste mental* - *geste verbal*, cher à de nombreuses disciplines (linguistique, psychologie, éthologie, biosémiotique, sociologie, etc.), un poste d'observation sinon nouveau du moins statistiquement inédit. Que le lecteur, aussi exigeant soit-il, nous pardonne cet apophtegme ! En effet, ce dernier ne naît pas *ex nihilo*. Au contraire, il relève d'un besoin saillant, voire d'une nécessité, d'annoncer clairement et de manière transparente la particularité du cadre choisi pour domicilier la problématique à construire. Cette dernière, on l'aura compris, prend place au sein d'un modèle interprétatif évoluant en linguistique théorique depuis une douzaine ou quinzaine d'années, en France et au-delà : la néoténie linguistique. Poursuivant dans la voie conceptuelle de la néoténie biologique², la néoténie linguistique est définie, sommairement, comme la théorie de l'être-locuteur inachevé (Bajrić, 2015 : 6-9 ; Ćosić, 2021 : 374-376 ; Ismaïl Aden, 2022 : 54-56). Elle pose l'existence d'un certain nombre d'entités propres à l'homme et intrinsèquement liées aux exploitations de la faculté langagière. Tout être-locuteur normalement constitué et linguistiquement adulte (seuil fatidique dans le développement linguistique et cognitif : l'âge de 10-11 ans) possède, de manière inaliénable, une identité et *au moins* une langue naturelle. Or il est à même de s'approprier une *autre* langue/d'autres langues et ainsi de rompre avec l'autosuffisance anthropologique que crée chez lui le monolinguisme. Bien qu'elle soit assujettie aux particularités de la cognition humaine (cognition = faculté de connaître), cette appropriation « additive » se profile (et « se propage ») non seulement comme une autre technicité linguistique (système articulatoire, formation des mots, particularités syntaxiques, valeurs sémantiques, etc.) mais de surcroît comme un nouvel impact sur la cognition et l'identité de l'être-locuteur concerné. Dès lors, cette conception du phénomène langagier rappelle la hiérarchie des critères à retenir : la synchronie (le fait d'être locuteur d'une langue à une période donnée de la vie) l'emporte sur la chronologie (celle des langues appropriées, notamment pour les locuteurs non strictement monolingues).

Ces précisions succinctes ont pour objectif d'explicitier en amont le nombre relativement faible de sources bibliographiques auxquelles peuvent renvoyer les lignes qui suivent, ne serait-ce que pour les liens notionnels recherchés entre cette approche et le thème qui préside à la présente visée éditoriale (pour nuancer ces propos, voir Fónagy, 2006). C'est en s'appropriant, à son tour, le double concept de *geste mental* - *geste verbal*, notamment à partir de ses acquis, encore plutôt embryonnaires, précédemment mentionnés, que ladite théorie tente d'apporter aux études déjà menées un point de vue définitoire différent et, *mutatis mutandis*, susceptible de complexifier les débats en cours, dans le meilleur des cas.

1. Concepts et termes fondamentaux

Il conviendrait, pour une meilleure assise méthodologique et, somme toute, pour une interprétation fluide du texte, de proposer un aperçu des principaux concepts et termes qui caractérisent l'approche néoténique en sciences du langage. Ils renvoient respectivement aux deux grands domaines qui constituent le socle même de tout ce que nous savons de la faculté langagière : la langue et celui qui en est concerné³ (l'être-locuteur). Les autres concepts, notamment ceux qui circonscrivent davantage le profil thématique de la présente étude, ceux de vouloir-dire et de silence des langues, seront élaborés, naturellement, dans les chapitres ultérieurs.

1.1. Du côté de la langue

Dans *La philosophie de la grammaire*, en évoquant le mépris qu'ont manifesté de tout temps de nombreux « spécialistes du langage » pour les problèmes terminologiques, Otto Jespersen inaugure les principes de toute étude linguistique qui se veut rigoureuse. Il y parvient en rappelant ce qui est à nos yeux l'essentiel (Jespersen, 1992 : 489) : « Un terme mal choisi ou mal compris peut engendrer des règles absurdes qui ont ensuite une influence déplorable sur l'usage que l'on peut faire de la langue ».

Concrètement, l'expérience et l'observation⁴ permettent de penser que les sciences (humaines) souffrent encore d'une insuffisance conceptuelle ou d'un réductionnisme (laxisme) terminologique. En linguistique, en matière de langue(s), ce déficit s'avère particulièrement préoccupant, en tant qu'il laisse apparaître et perdurer des dénominations dont on peut dire, sans craindre l'erreur, qu'elles sont aussi usuelles qu'indéfinissables. C'est ce qui caractérise principalement les termes suivants : langue maternelle, langue natale, langue étrangère, langue seconde, etc. Nul besoin d'insister sur ce point (Ismail Aden, 2022 : 5). En néoténie linguistique, la conception concernée s'appuie sur un constat devenant évident pour qui souhaite se donner la peine d'observer avec davantage de probité la nature exacte des rapports cognitifs que nous entretenons, toujours en synchronie (voir *supra*), avec une langue (monolinguisme = suffisance) ou avec plusieurs langues (plurilinguisme = cumul) qui croisent nos existences. C'est ainsi que se profilent, à partir d'une base terminologique empruntée à la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume (Bajrić, 2013 : 34-35), les dénominations suivantes⁵ :

- **langue *in posse*** : toute langue naturelle que le locuteur identifie et dont il connaît à peine quelques caractéristiques mineures, ou bien toute langue naturelle que le locuteur n'identifie pas.

Concernant l'un des deux cas de figure que reflète ce type de rapports cognitifs, notamment le premier, les principes de linguistique générale hiérarchisent et explicitent ce qui n'est un paradoxe qu'en apparence : nos capacités de compréhension et, par ricochet, d'identification, sont supérieures à nos capacités d'expression, fût-ce en matière de monolinguisme ou de plurilinguisme. C'est précisément ce qui explique la possibilité de reconnaître une langue, à l'oral et/ou à l'écrit, sans être capable de produire des énoncés ou, a minima, des mots isolés dans cette langue.

- **langue *in fieri*** : toute langue naturelle procurant au locuteur des capacités de compréhension et d'expression, à des degrés variables, mais dont il ne possède pas un sentiment linguistique développé.

En somme, ce type émerge à partir d'un certain degré de compétences en langue, éloigné, peu ou considérablement, du type *in posse*. La ligne de différenciation se produit effectivement à partir d'un seuil où l'être-locuteur possède, dans telle proportion ou dans telle autre, des capacités de compréhension et, potentiellement, celles d'expression. Nombre d'êtres-locuteurs sont concernés par au moins une langue relevant de cette catégorie.

- **langue *in esse*** : toute langue naturelle dont on possède l'intuition énonciative correspondante et qui procure à l'être-locuteur une dimension existentielle.

Tout être humain, normalement constitué, s'approprie au moins une langue *in esse*. Cette fois, l'accent est mis sur deux faits saillants. L'un renvoie à un principe néoténique, qui est le suivant : parler une langue = être, exister dans cette langue. C'est ce qui correspond à la dénommée dimension existentielle : verser son identité dans la langue en tant que vision du monde ; la conception de la langue en tant que *Weltanschauung* (vision du monde) de Wilhelm von Humboldt, bien connue dans l'histoire des idées linguistiques. L'autre fait ressortir une étrange disposition anthropologique, dirions-nous, à savoir la possibilité d'évoluer et de vivre en tant qu'être-locuteur de plus d'une seule langue *in esse*. L'humanité enregistre un nombre croissant de personnes concernées par cette réalité. De même, les grands domaines scientifiques (neurologie, psychologie, linguistiques cognitives, neurolinguistique, sociologie, sociolinguistique) peinent à décrire adéquatement, n'en déplaise à la quantité des travaux publiés, les concepts qui accompagnent ces données. À titre d'exemple, ce qu'être bilingue veut dire (pour le bilinguisme en néoténie linguistique, voir Rezapour, 2016).

2.2. Du côté de l'être-locuteur

Là encore, d'autres pensées philosophiques, continuellement appelées à servir la linguistique, soulignent le bien-fondé des modèles épistémologiques qui réfutent

toute idée de séparer l'étude de la langue de celle de l'être-locuteur (Jespersen, 1992 : 13) :

L'activité humaine est l'essence du langage : activité d'un individu qui essaie de se faire comprendre d'un autre, et activité de ce second individu qui s'efforce de comprendre ce que le premier veut dire. Il ne faut jamais perdre de vue ces deux individus, l'émetteur et le récepteur, ou plus exactement le locuteur et l'auditeur, et les relations qui les unissent, si l'on veut comprendre la nature du langage.

Ce qui a été postulé précédemment pour la langue vaut également pour l'être-locuteur, à savoir cet immobilisme terminologique où la plupart des linguistes se contentent de disposer de termes non avants et, la plupart du temps, passent sous silence toute discussion consistant à démontrer le caractère difficilement convaincant de ces appellations. Il s'agit, en l'occurrence, de termes suivants : locuteur natif (de l'anglais : *native speaker*), locuteur non-natif, natifs, non-natifs, étranger, etc. (Bajrić, 2013 : 30-32). Dès lors, analogiquement à ce qui a été précisé pour les critères relatifs à la langue, l'approche néoténique soumet à la sagacité des théoriciens un double renvoi terminologique⁶ :

- **locuteur non-confirmé** : tout individu entretenant avec une langue des rapports cognitifs extrinsèquement déterminés par une autre langue (locuteur linguistiquement adulte) et/ou non inscrits dans la dimension existentielle (nouveau-né, très jeune enfant, personne présentant des troubles du langage majeurs, etc.).

Pour le premier volet de la définition, la néoténie linguistique fait valoir un certain nombre de phénomènes ou de mécanismes qui émergent là où apparaissent des rencontres de langues « concurrentes » (confrontations interlinguistiques) : interférences (une langue exerce une influence sur une autre), fussent-elles simplement formelles (ne concernent que l'usage de certaines formes de la langue) ou plutôt comportementales (une langue affecte le comportement linguistique de l'être-locuteur dans une autre langue), traductions mentales (l'être-locuteur suit un stimulus originellement émanant d'une langue A et le conduisant vers un geste verbal représentatif plutôt d'une langue B), désarrois linguistiques (la pensée et l'énonciation sont affectées par le vouloir-dire d'au moins deux langues, ne parvenant pas à « faire la part des choses » de manière systématique et spontanée), etc.

Pour le second volet, l'on notera, une fois de plus, la pertinence de la dimension existentielle, définie ici comme un critère tranchant : exister ou non au sein d'une langue, en véhiculer ou non la vision du monde correspondante.

- **locuteur confirmé**⁷ : tout individu évoluant au sein d'une langue partie intégrante de son identité, et porteur de la dimension existentielle de ladite langue.

Analogiquement au concept de langue *in esse* (voir *supra*), l'on peut poser ici que tout être humain, normalement constitué, évolue au sein d'au moins une langue dont il est locuteur confirmé. D'autres caractéristiques complémentaires s'ajoutent à cette catégorie : identité linguistique, appartenance linguistique, membre d'une communauté linguistique, indépendamment de toute appartenance étatique (être ressortissant d'un État), etc. Il convient également de se garder de certaines confusions ou d'autres réductionnismes conceptuels (Bajrić, 2013 : 31) :

Il faut savoir que certains didacticiens utilisent le mot « locuteur » ou « sujet parlant » uniquement lorsqu'ils pensent au « locuteur natif » en linguistique, et le terme « sujet apprenant » uniquement lorsqu'ils évoquent le mot « apprenant » en didactique des langues. Comme si le « sujet apprenant » n'était pas en même temps un sujet parlant. Entre les deux, l'un serait exclusivement parlant, l'autre exclusivement apprenant. Or la réalité est tout autre. Celui qui apprend une langue valorise son énonciation aux yeux des sciences du langage pour au moins deux raisons : il apporte à la néoténie linguistique de précieux éléments de comparaison issus de l'analyse contrastive entre les deux langues ; il offre, en s'exprimant, donc en parlant, de nombreuses sources d'études de la notion de faute, si chère aux linguistes-didacticiens.

Enfin, la frontière conceptuelle entre locuteur non confirmé et locuteur confirmé peut ne pas être nette. La dimension existentielle permettant, a priori, de distinguer entre les deux cas de figure, il n'en demeure pas moins que nombre d'êtres-locuteurs oscillent, temporairement ou durablement, dans un domaine cognitif qui rend cette différenciation quelque peu floue⁸.

En définitive, la terminologie néoténique (voir également les pages qui suivent) n'existe pas pour remplacer, simplement, les termes usuels. C'est un point capital. Il s'agit plutôt d'une manière nouvelle, entièrement différente, de penser, de considérer le phénomène langagier et, de surcroît, de définir les rapports, en l'occurrence foncièrement cognitifs, que chacun d'entre nous entretient avec une ou plusieurs langues. Cette herméneutique prend le contre-pied des approches, fût-ce en linguistique ou en didactique des langues, consistant soit à s'accommoder de termes usuels, soit à faire abstraction de la composante terminologique des concepts mobilisés. À titre d'exemple, le concept de langue *in esse* ne saurait se confondre avec celui de langue maternelle, ni sur le plan strictement étymologique (langue « transmise par la mère ») ni sur le plan rigoureusement ontologique (critères à retenir). De même, il n'y a pas d'analogie entre locuteur confirmé

et locuteur natif. Celui-là fonde sa pertinence sur l'importance de la dimension existentielle, laquelle dimension devient *ipso facto* déterminante dans la genèse conceptuelle de ce que parler une langue veut dire (voir *supra*). Celui-ci demeure tributaire du flou conceptuel renvoyant à la dimension chronologique des langues que nous nous approprions (l'idée, pour ne pas dire l'idée reçue, selon laquelle la naissance - d'où l'adjectif *natif* -, conditionne, de manière exclusive, l'identité linguistique du futur être-locuteur).

3. Le geste cognitif entre le dire et le non-dire

Les développements qui précèdent permettent d'entrer à présent dans la partie centrale de l'étude. Dès lors, il convient de rebondir sur une ou plusieurs réceptions épistémologiques de la notion de geste en linguistique générale, avant de la domicilier en néoténie linguistique.

3.1. De la psychomécanique du langage à la néoténie linguistique

Le projet scientifique *Geste mental / geste verbal*, qui accueille cette contribution, en offre un excellent tremplin sous la forme d'une empreinte conceptuelle parfaitement adaptable à notre modèle interprétatif (Appel à communication, 2023 : 3) :

L'originalité du présent projet consiste en l'appréhension du geste non pas en opposition ou en complémentarité à une expression verbale, mais en tant qu'indice du même ordre que les marqueurs linguistiques. Dans sa conférence « Gestes mentaux et réseaux symboliques : à la recherche des traces enfouies dans l'entrelacs du langage » (2011), Culioli évoque l'existence d'une activité interne corporelle, sensorimotrice à laquelle l'on n'a pas accès : « Il existe un certain nombre d'opérations mentales liées à notre système sensoriel, dont nous n'avons pas conscience, mais qui sont très anciennes, et dont il nous faut [...] prendre conscience. » (Culioli 2018 : 68.) Il s'agit donc d'étudier l'activité du langage comme « le produit d'une activité symbolique par gestes, selon un processus de transmutation d'une sensori-motricité intériorisée en représentations mentales et dont les marqueurs linguistiques gardent les traces dans leur sémantisme » (Ducard 2020 : 22). Ainsi, les indices tels que la direction du regard ou les gestes de mains, ne présentent pas pour nous un phénomène secondaire par rapport à la sémantique, mais sont des indices constitutifs de la construction du sens de l'énoncé, dans la mesure où, à travers eux, on peut observer une mobilisation de nos représentations, ainsi que des régulations

propres à l'activité énonciative, que ce soit sur le plan de la construction de l'objet du dire, ou sur le plan intersubjectif.

Les critères repris créent d'ores et déjà une passerelle conceptuelle entre les études du continuum *geste mental* - *geste verbal* et la linguistique cognitive qu'est la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, puis, par ricochet, entre cette dernière et la néoténie linguistique. À titre de rappel, celle-ci emprunte à celle-là les principes théoriques en général et les sources terminologiques en particulier.

En psychomécanique du langage, le geste est l'objet de deux mobilisations conceptuelles, l'une renvoyant à la « dicibilité gestuelle » (le terme est de Gustave Guillaume), c'est-à-dire à ce qui s'ajoute dans les langues naturelles à l'acte de langage proprement dit, plus précisément au signifiant, d'où un renvoi supplémentaire à l'iconicité et au symbolisme phonétique (Monneret et Nobile, dir., 2019), l'autre devenant, *mutatis mutandis*, partie intégrante de ce dernier. En d'autres termes, le geste y est défini tantôt comme une des modalités de l'expression physique du psychisme (acte de représentation), tantôt comme un mouvement de saisie formelle (processus d'actualisation). La première conception guillaumienne se laisse décrire de la manière suivante (Guillaume, 1982 : 18) :

Partout où habite l'homme, l'expression parlée est dominante. L'expression gestuelle n'intervient qu'accessoirement, dans une proportion variable d'un sujet à l'autre. Chez les uns, la parole est sentie se suffire à elle-même, chez d'autres elle a recours, complémentairement, au geste, à une gesticulation souvent inutile, ou même nuisible, à l'intelligence de ce que l'on veut rendre.

Selon la seconde conception, qui alimente bien plus efficacement notre analyse, le processus d'actualisation tout entier (acte de langage, pour faire simple) n'est rien d'autre que « le geste qui fit le langage verbal et celui par lequel il se continue » (Guillaume, 1964 : 34-35). C'est donc à partir de cet acquis théorique en psychomécanique du langage que la néoténie linguistique construit, toujours pour les besoins de la présente contribution, sa propre dicibilité épistémologique. Autant l'annoncer sans tarder : le geste mental, que nous qualifierons désormais de cognitif, siège du côté du vouloir-dire. Quant au geste verbal, il s'inscrit dans les mécanismes énonciatifs caractérisant le comportement linguistique de l'être-locuteur. Précisons les enjeux en question à partir d'une définition des paramètres évoqués, avant d'esquisser les liens conceptuels auxquels nous aspirons.

3.2. Le vouloir-dire et le geste cognitif

En néoténie linguistique, le vouloir-dire désigne la totalité des contenus cognitifs par lesquels la langue oblige le locuteur à dire ou à taire tel énoncé ou tel autre (voir également Bajrić 2013, 2015 ; Rezapour, 2026 ; Ismail Aden 2022). Il s'appuie fortement sur deux convictions (connaissances probantes) fondatrices de la linguistique comparée : 1) ce qui est central et/ou fréquent dans une langue peut être marginal ou inexistant dans une autre ; 2) les langues naturelles ne diffèrent pas par ce qu'elles peuvent exprimer ou non, mais par ce qu'elles obligent ou non à dire⁹. Ainsi défini, ce mécanisme cognitif (la « mécanique intuitionnelle » chez Gustave Guillaume) régit cette alternance énonciative et cognitive que sont le dire (l'énonciation) et le non-dire (le silence des langues). Celui-là est défini comme un ensemble des productions (l'*energeia* en linguistique générale, terme cher à Wilhelm von Humboldt) que l'être-locuteur accomplit en termes d'instantanéité de parole (acte de langage). Celui-ci renvoie à toute absence de productions linguistiques (mots, phrases, interjections, discours, mimiques, etc.) motivée par les caractéristiques cognitives du vouloir-dire de la langue concernée, par rapport à une autre langue. Par conséquent, ce va-et-vient entre le dire et le non-dire, désormais entre le geste émis (l'énonciation) et le geste absent (le silence des langues), pourrait être représenté par un tenseur binaire¹⁰. La partie droite du tenseur binaire non-radical n'héberge aucun des paramètres concernés, sachant que le vouloir-dire *alias* geste cognitif siège exclusivement en langue, par définition.

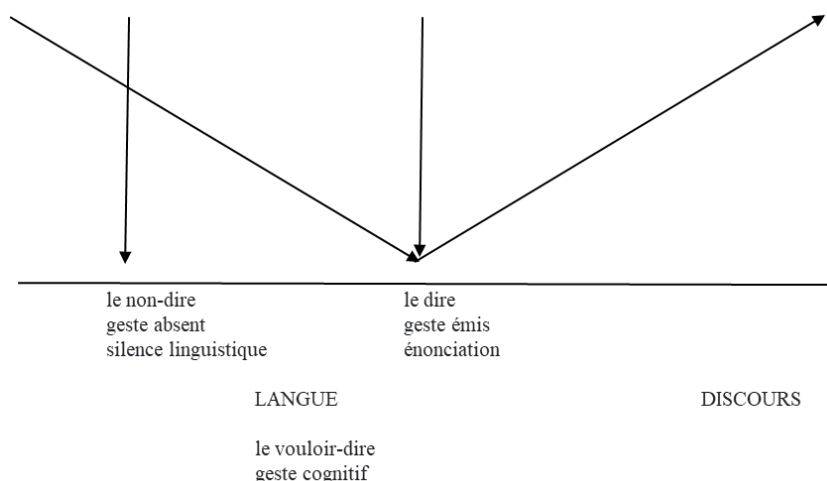


Figure 1 : Représentation du va-et-vient entre *dire* et *non-dire* sur le tenseur binaire de Guillaume.

Au-delà de la dicibilité cognitive que représente la langue (le terme *langue* au sens guillaumien, bien entendu) en tant que système de signifiés (Guillaume, 1974 : 44-49 ; Culioli, 2018 : 70-72), il convient de situer le vouloir-dire, alias geste cognitif, dans la totalité des mécanismes cognitifs qui gèrent l'alternance le dire / le non-dire et qui président aux différences observables entre les langues naturelles, à partir de leurs vouloir-dire / gestes cognitifs respectifs. À cet effet, extrayons un fait de langue représentatif du français et appelons-le, ne serait-ce que provisoirement, « série de *bon* » (il s'agit d'énoncés construits à partir de l'adjectif *bon*). En somme, on s'aperçoit, à travers une véritable cascade d'emplois, et donc de gestes cognitifs, que ce qui est ici central et fréquent, en l'occurrence en français, ne l'est pas dans les autres langues ou, du moins, dans la plupart des langues du monde. Voici les éléments en question¹¹ :

*Bonnes vacances ! Bon voyage ! Bon appétit ! ?Bonne fin d'appétit ! Bonne continuation ! Bonjour ! Bonsoir ! - pas de *Bonmatin/Bon matin !¹² -, mais Bonne matinée ! Bonne fin de matinée ! Bonne journée ! Bonne fin de journée ! Bonne soirée ! Bonne fin de soirée ! - Bon dimanche !¹³ Bon film ! Bon cours ! Bonne conférence ! Bonne dégustation ! Bonne réception ! Bonne lecture ! Bonne retraite ! Bonne baignade ! Bonne promenade ! Bon goûter ! Bon dodo ! Bon confinement ! Bonne chance ! Bon courage ! Bon vent ! Bonne visite ! Bonne traversée du désert ! ; etc.¹⁴*

En admettant, ce qui est parfaitement défendable, que certains de ces éléments (*Bonnes vacances ! Bon voyage ! Bonne soirée ! Bon appétit ! etc.*) hantent, avec ou sans nuances, bien d'autres langues du monde, peut-être même la quasi-totalité d'entre elles, il n'en demeure pas moins que les autres énoncés de notre lot, quant à eux, n'admettent aucune analogie interlinguistique. Effectivement, il suffirait d'essayer de les traduire dans les langues concernées pour s'apercevoir qu'ils n'y construisent pas de gestes cognitifs équivalents. À titre d'exemple, les éléments *Bon film ! Bon cours ! Bonne conférence ! Bonne dégustation ! Bonne réception ! Bonne lecture ! Bonne retraite ! Bonne baignade ! Bonne promenade ! Bon goûter ! Bon confinement ! etc.* ne correspondent à rien en termes de dicibilité gestuelle cognitive, notamment dans les langues slaves, les langues germaniques, pour ne pas en citer d'autres.

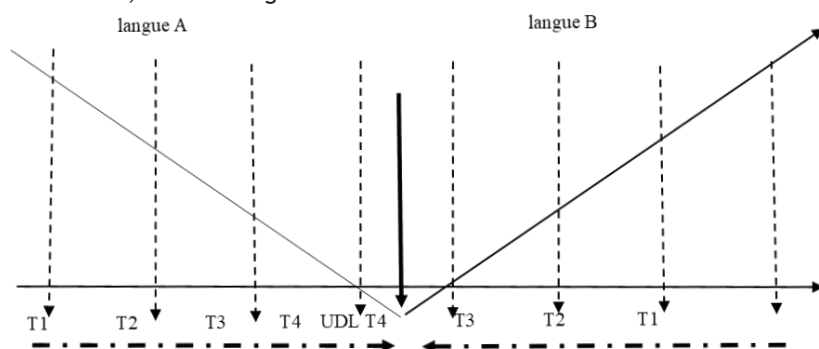
4. Le comportement linguistique (*Sprachbenehmen*) et le geste verbal

En psychomécanique du langage, tout transfert du domaine puissanciel (langue) au domaine effectif (discours) entraîne une véritable reconversion du mentalisme (contenus cognitifs) en physisme (expressions verbales). Cette opération cognitive,

qui nous servira de tremplin pour la suite, est rappelée par Gustave Guillaume lui-même (Guillaume, 1974 : 26) :

L'esprit humain est comme un tableau profond dont le plus proche horizon porte ce qui, dans la pensée même, est regardé et le plus lointain horizon, ce qui, non encore regardé, n'est en elle que du regardant. À l'horizon du regardé appartiennent le discours, les phrases qui le constituent et les mots assemblés dans ces phrases. À l'horizon du regardant appartiennent les mots dont se recompose la langue et dont la condition d'existence en elle est une attente du traitement transitionnel qui les portera de l'horizon du regardant, où ils siègent en permanence, à l'horizon du regardé où ils peuvent éventuellement être appelés à siéger.

Dès lors, il devient possible de repenser le point de vue définitoire du concept-clé de ce chapitre, en le rapprochant du paramètre gestuel. Le comportement linguistique (allemand : *Sprachbenehmen*, terme présent dans les écrits de Wilhelm von Humboldt) désigne, en néoténie linguistique, l'ensemble des choix énonciatifs qui caractérisent les attitudes énonciatives de l'être-locuteur, à savoir les gestes verbaux effectués (l'énonciation) ou non (le silence des langues). On l'aura compris, le vouloir-dire est au geste cognitif en langue ce que le comportement linguistique est au geste verbal en discours. Pour ce dernier binôme, un autre tenseur binaire, radical celui-ci, sera d'une grande utilité :



T - tension
UDL – universaux du langage
GV – geste verbal
GA - geste absent

T1 – le dire / GV généralisant
T2 – le non-dire / GA généralisant
T3 – le dire / GV particularisant
T4 – le non-dire / GA particularisant

T1 – le non-dire / GA généralisant
T2 – le dire / GV généralisant
T3 – le non-dire / GA particularisant
T4 – le dire / GV particularisant

Figure 2 : Représentation des tensions entre *dire* et *non-dire* d'une langue A à une langue B, sur le tenseur binaire de Guillaume.

Entre les tensions de la langue A et celles de la langue B (ne jamais remplacer les lettres A et B par des chiffres¹⁵) il y a un rapport d'alternance : le dire/GV, fût-il généralisant ou particularisant, renvoie à la production linguistique ; le non-dire/GA, quant à lui, fût-il généralisant ou particularisant, concerne l'absence de toute production linguistique. Là où une langue opte pour le geste verbal, une autre langue choisira, par le biais de son vouloir-dire en langue et du comportement linguistique de l'être-locuteur en discours, le geste absent. En d'autres termes, là où une langue opte pour la réaction (toutes formes linguistiques confondues), une autre choisit le silence, c'est-à-dire la non-production de formes linguistiques. En reprenant l'analyse de la « série de *bon* », menée précédemment (chapitre précédent), force sera de constater, d'une part, le continuum geste cognitif (en langue) - geste verbal (en discours) et, d'autre part, l'alternance entre geste émis et geste absent. Les recherches futures permettront d'étendre le domaine ainsi élaboré à un grand nombre de faits de langue qui s'ajouteront, conformément aux principes de néoténie linguistique, à des faits d'appropriation linguistique.

Brève conclusion

Le rapprochement conceptuel visé, que nous espérons avoir élaboré, est de nature à procurer aux théories mobilisées, ainsi qu'aux autres champs disciplinaires concernés (psychologie, éthologie, biosémiotique, sociologie, etc.), un angle d'attaque plus opérationnel, davantage ancré dans les approches cognitives. En effet, la dualité obtenue, à savoir geste cognitif - geste verbal, réunit en un seul faisceau interprétatif au moins deux théories qui se veulent ouvertement cognitives : la psychomécanique du langage et la néoténie linguistique. Celle-là aura eu pour mérite d'avoir créé une notion modulable et compatible avec l'objet recherche, notamment à travers la dichotomie dicibilité gestuelle - dicibilité verbale. Celle-ci aura bénéficié de l'extrême fécondité de la notion de vouloir-dire, ce qui lui permet de rejoindre les différentes études des gestes.

Bibliographie

- Bajrić, S. 2003. Mentalisme en linguistique. In : *Actes du 2^e colloque sur les études françaises en Croatie*, Artresor Naklada, Zagreb, p. 46-61.
- Bajrić, S. 2013. *Linguistique, cognition et didactique : principes et exercices de linguistique-didactique*. (Préface d'Olivier Soutet). Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne.
- Bajrić, S. 2015. « Le vouloir-dire et le silence des langues ». In : *Acta linguistica, Journal for Theoretical Linguistics*, Banská Bystrica, Ekonomická fakulta, Slovaquie, n° 10, p. 6-16.
- Bajrić, S. 2017. Langues et locuteurs : synchronie contre chronologie. In : C. Badiou-Monferran, S. Bajrić et P. Monneret (dir.), *Penser la langue. Sens, texte, histoire. Hommages à Olivier Soutet*, Paris : Honoré Champion, p. 57-64.

- Ćosić, V. 2021. *La (Psycho)systématique de Gustave Guillaume*, traduction de Vjekoslav Ćosić, édition revue, augmentée et actualisée par Samir Bajrić, Thierry Ponchon et Olivier Soutet (Préface d'Olivier Soutet). Paris : L'Harmattan.
- Culioli, A. 2018. *Pour une linguistique de l'énonciation, Tome 4, Tours et détours*, Limoges : Lambert Lucas.
- Ducard, D. 2020. « Note sur le geste mental ». *L'Information Grammaticale*, n° 164, p. 19-23.
- Fónagy, I. 2006. *Dynamique et changement*. Louvain-Paris : Peter de Lang.
- Guillaume, G. 1964. *Langage et science du langage*. Paris : Librairie A.G. Nizet / Québec : Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, G. 1973. *Principes de linguistique théorique*. Québec/Paris : PUL.
- Guillaume, G. 1982. *Leçons de linguistique*. Publiées par R. Valin, 1948-1949, Série C, Tome 3, *Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*, Québec : PUL / Paris : Klincksieck.
- Ismail Aden, H. 2022. *Étude du comportement linguistique et du vouloir-dire de la langue en néoténie linguistique : le cas des locuteurs somalo-francophones djiboutiens*. Thèse de doctorat. Université de Bourgogne.
- Jespersen, O. 1992 [1924]. *La philosophie de la grammaire*. Paris : Gallimard.
- Monneret, Ph, Nóbile, L. (dir.) 2019. *Symbolisme phonétique et transmodalité. Signifiances (Signifying)*, n° 3(1).
- Rezapour, R. 2016. *Le bilinguisme en néoténie linguistique. Aspects sociolinguistique et psycholinguistique du bilingue français-persan*. Paris: L'Harmattan.
- Shea, B.T. 1989. « Heterochrony in human evolution: The case for neoteny reconsidered ». *American Journal of Physical Anthropology*, n° 32 (S10), p. 69-101.
- Tuba, A.-A. 2013. « L'apport de la théorie linguistique de Gustave Guillaume à la traductologie : une approche interdisciplinaire ». *Synergies Turquie*, n° 6, p. 163-170. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Turquie6/Ayik_Akca.pdf [consulté le 01 juin 2023].

Notes

1. Les parties 2, 2.1 et 2.2 ont été écrits principalement par Samir Bajrić, les chapitres 3 et 3.1 principalement par Isabelle Monin. Le reste du corps textuel représente le fruit de leur réflexion commune et d'une véritable co-écriture.
2. La néoténie biologique fut fondée par Lodewijk (Louis) Bolk, biologiste néerlandais (1866-1930). La théorie repose sur une caractéristique majeure de l'être humain qui le rend unique au sein du règne animal : son incomplétude biologique. L'homme nécessite un laps de temps considérable dans le processus d'acquisition de ses principales fonctions biologiques et psycho-cognitives : se tenir debout, parler, être socialement indépendant, s'approprier les savoir-faire quotidiens, etc. (Shea, 1989).
3. L'on prête à Gustave Guillaume le credo suivant : la rigueur scientifique réside dans le choix des termes à utiliser. C'est la raison pour laquelle nous évitons ici un tour syntaxique et un mode de raisonnement auxquels s'attacheraient la plupart des gens qui s'intéressent, d'une manière ou d'une autre, au langage et aux langues naturelles, à savoir : « la langue et celui qui la parle ». En effet, on estime, de surcroît en néoténie linguistique, que le fait de « parler une langue » ne saurait traduire l'extrême complexité des rapports cognitifs que l'être-locuteur entretient avec une ou plusieurs langues durant son existence.
4. « On explique selon qu'on a su comprendre. On comprend selon qu'on a su observer », Gustave Guillaume, cité dans Tuba, 2013 : 168.
5. Ces termes sont également consultables dans diverses publications réalisées : Bajrić, 2013, 2015, 2017 ; Rezapour, 2016 ; Ćosić, 2021 ; Ismail Aden, 2022 ; etc. Néanmoins, nous les proposons ici pour une visibilité plus importante, en adaptant, ça et là, certains de leurs aspects aux exigences théoriques de cette contribution.

6. Même remarque que celle qui figure au sein de la note numéro 4.

7. Le terme *confirmé* ne doit pas être réduit à son emploi didactique, celui qui alimente l'échelle d'évaluation en matière d'appropriation des langues (débutant, intermédiaire, moyen, avancé, confirmé, etc.).

8. L'on pourrait s'attarder sur ce sujet, à partir de nombreux faits d'appropriation qui sont autant de cas de figure particuliers, mais cela dépasserait amplement l'objectif de cette étude.

9. Aussi surprenant que cela puisse paraître (aux yeux de certains), le contraire est vrai aussi. En effet, les langues diffèrent également par ce qu'elles peuvent exprimer ou non.

10. À titre de rappel ou à titre de repère pour les non-initiés à la psychomécanique du langage, le terme *tenseur binaire* désigne chez Gustave Guillaume une représentation graphique particulière des faits de langue étudiés.

11. L'un des deux évaluateurs de cette contribution nous suggère aimablement (nous l'en remercions vivement) de nuancer ce postulat en renvoyant au vouloir-dire d'une langue slave comme le russe, où l'on observe, à partir de deux équivalents lexicaux (*bon* et *agréable*) des énoncés correspondant à un nombre non négligeable des énoncés français cités précédemment : *Bon film ! Приятного просмотра! Bon cours ! Хорошего урока! Bonne conférence ! Хорошей (удачной) конференции! Bonne dégustation ! Приятной дегустации! Bonne réception ! Хорошего приёма! Bonne lecture ! Приятного чтения! Bonne retraite ! Счастливого выхода на пенсию! Bonne baignade ! Хорошего (приятного) плавания! Bonne promenade ! Хорошей (приятной) прогулки! Bon confinement ! Приятно провести время, удачи на карантине!*

12. Ce geste cognitif caractérise pourtant certaines variétés (canadiennes) du français.

13. On ne dira pas (souvent, ni partout au sein de l'aire francophone), à titre d'exemple, *Bon mardi !* Néanmoins, à la Sorbonne à Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis), qui est une université française implantée dans ce pays, les collègues, tous francophones, se disent spontanément *Bon vendredi !*, car c'est un équivalent culturel du *Bon dimanche !*, en précisant que le dimanche est le premier jour de la semaine aux EAU.

14. L'on pourrait dire, non sans l'humour noir : à quand ? *Bonne mort !*

15. À titre de rappel, la néoténie linguistique ne saisit les faits de langue qu'en synchronie. Elle prohibe tout critère de chronologie dans l'appropriation des langues. C'est pourquoi elle réfute « les chiffres » dans la différenciation des langues concernées et des rapports cognitifs que l'être-locuteur entretient avec elles (Exemple : * langue 1, * langue 2, * langue 3, etc.).